Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le





DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice 18 Présents 14

18

L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 30 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence

de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents: Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Olivier COUET, Guy PHILIPPE, Marlène CHAFFARD, Sylvie AUROY,

Aurore MOSSIERE.

22/45

Votants

Pouvoirs:

Michel SOCQUET-CLERC à Christian BOCQUET, Isabelle JOYE

à Jacqueline PECORARO, Valérie STEFANUTTI à Marlène

CHAFFARD, Stéphane GREVE à Jean BARDET

Absents:

Secrétaire de séance : Jean BARDET.

Objet:

Extension du groupe scolaire : Choix de l'architecte et signature du marché de maîtrise d'œuvre

Suite à la délibération du conseil municipal n° 21/42 concernant le projet d'extension de l'école,

Conformément à la procédure de marché négocié de maîtrise d'œuvre sans concours (art. 74-11-2 du code des marchés publics), le maire (personne responsable du marché), suite à l'analyse des offres, propose de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre : cabinet CHASSAGNE et DELETRAZ architecture, situé à CHAVANOD.

Après cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école à l'équipe cidessus,
- Autorise le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le secrétaire de séance

Jean BARDET

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Yves GUILLOTTE

Délibération devenue exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le et de la publication le

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

ID: 074-217400761-20221206-2022_45D-DE

Choisy

Extension des écoles maternelle et élémentaires

Consultation pour un marché de Maîtrise d'œuvre

Rappel de l'estimation des travaux : marché de base : 626 000,00 €

Option :

260 000,00 €

base + option : 886 000,00 €

Ouverture des plis :

Candidats			Conformité		Détails des offres				Honoraires			
			Candidature	Offre	References de l'architecte en rapport avec l'opération			Global		Répartition		
CHASSAGNE DELETRAZ	Architecte, OPC	Mandataire			1,4 M€	Rehab/extension	ecole les Ewue	s 2 - Cluses	Taux:	15,58%	79 540,00 €	57,62%
BERTINOTTI	Economie		conforme	conforme	3,3 M€	Extenstion groupe scolaire - Beaumont			base:	97 531,65 €	20 500,00 €	14,85%
BRIERE	Fluides, HQE				2,5 M€	Construction et extension equipement			base + option :	138 040,00 €	22 000,00 €	15,94%
EDS	Structure		1			scolaire, périscolaire () - Mieussy					16 000,00 €	11,59%
FAVRE ET LIBES	Architecte, OPC	Mandataire							Taux:	16,04%	58 235,93 €	58,00%
EIC2	Economie		1						base:	100 410,80 €	12 432,66 €	12,38%
BETER CACHAT	Fluides, QEB		conforme conforme		1,9 M€	Restructuration e	Restructuration extension groupe scolaire		base + option :	142 114,97 €	15 345,67 €	15,28%
PLANTIER	Structures		1 1			et mairie - Chainaz les Frasses				12 238,10 €	12,19%	
REZ'ON	Acoustique										2 148,43 €	2,14%

Analyse des offres :

F&L CD

Montant des honoraires : 15 14,57 note sur 15 Pertinence répartition : Notes montant honoraires : 15 15 note sur 15 30 29,57 note sur 30

note sur 10 Les deux candidats présentent des références de tailles identiques ou supérieures à l'opération référence de taille similaire : 10 10

Références d'objet similaires : 10 10 note sur 10 Les deux candidats présentent des références concernant au moins une école

note sur 10 Les références présentées par les deux candidats correspondent aux attendus de la commune de Choisy Appréciation des références : 10 10 (somme des 3 notes ci-dessus)

30 30 note sur 30 note sur 70

> Note globale 100 99,57

Classement 2

Analyse du 02/12/2022



